



DEPARTEMENT DE LA SARTHE (72)

MAIRIE

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Objet : TELELEC RESEAUX– dépannage ENEDIS sous chaussée cour de la Licorne, Saint-Georges-du-Bois, du 6 au 17 novembre 2025.

ARRETE

Le Maire de la commune de SAINT-GEORGES-DU-BOIS,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la route et notamment les articles R 411-5, R 411-7, R 411-8 ;

VU le code de la Voirie Routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I – cinquième partie – signalisation routière) ;

Vu la demande de l'entreprise TELELEC RESEAUX agence Changé - TSA 70011 - 69134 DARDILLY CEDEX, en vue de réaliser un dépannage ENEDIS sous chaussée, cour de la Licorne à Saint-Georges-du-Bois (Sarthe), du 6 au 17 novembre 2025

Considérant que ces travaux vont entrainer une gêne au niveau de la circulation,

A R R E T E

Article 1 : L'entreprise TELELEC RESEAUX est autorisée à occuper le domaine public, cour de la Licorne à Saint-Georges-du-Bois (Sarthe), en vue de réaliser un dépannage ENEDIS sous chaussée.

Article 2 : La circulation sera interdite au niveau des travaux sauf pour les riverains.

Article 3 : Le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux et considéré comme gênant (Art. R. 417-10 – Enlèvement de véhicules – apposition de l'arrêté 36 heures avant le chantier).

Article 4 : La présente autorisation est accordée du 6 au 17 novembre 2025

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur. L'entreprise TELELEC RESEAUX a la charge de la signalisation de son chantier. Elle est responsable des accidents qui pourraient survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 6 : Le Maire, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Coulans-sur-Gée et l'entreprise chargée des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-du-Bois, le 21 octobre 2025.

Certifié exécutoire, les formalités de notification et de publication ayant été effectuées. Pour le Maire, Jacky LEBouc, Adjoint.



1 place de la Mairie
72700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS

02.43.47.18.87

accueil@mairie-sgdb.fr